

## CONDITIONS A REMPLIR POUR QUE NOUS PUISSONS ORGANISER LA VISITE D'ÉVALUATION IHAB DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT

Vous êtes en fin de démarche IHAB et vous souhaitez que la visite d'évaluation soit programmée. Afin qu'elle se déroule dans les meilleures conditions, nous attirons votre attention sur le fait qu'elle ne pourra être programmée par IHAB France que si un an à l'avance vos services satisfont aux points suivants repris dans le tableau.

Nous vous invitons à le compléter pour prendre votre décision et à le transmettre à votre coordinatrice IHAB avant le dernier entretien prévu avec elle. Celui-ci permettra de valider votre demande d'évaluation.

Documents à présenter ou actions mises en place	oui	non	Remarques
Le document d' <b>auto-évaluation</b> est complété et tous les critères sont remplis			
La <b>politique</b> est écrite, a été relue par 2 coordinatrices IHAB et leurs recommandations prises en compte le cas échéant			
La <b>charte</b> est écrite, a été relue par 3 coordinatrices IHAB et leurs recommandations prises en compte si besoin			
Le <b>protocole d'accueil des nouveau-nés à la naissance</b> voie basse et césarienne a été relu au moins une fois par une coordinatrice IHAB			
Idem pour le <b>protocole « Don de complément »</b> qui reprend aussi le repérage et la prise en charge des bébés à risque			
Si service de néonatalogie en démarche: Idem pour le <b>protocole « alimentation des nouveau-nés en néonatalogie »</b>			
Les tableaux des <b>statistiques</b> sur l'alimentation des nouveau-nés sont disponibles (avec un recul de 2 ans avant l'évaluation), ils ont été présentés à une coordinatrice IHAB et modifiés si besoin			
La <b>formation théorique</b> du personnel est achevée			
La <b>pratique clinique</b> a débuté pour tous les soignants			